

PHYLOPUR IMPRESSION



Septembre 2019

Définition

- Impression à base de résine alkyde biosourcée à 97 % en phase aqueuse.

Destination

- INTERIEUR NEUF/ENTRETIEN
- Impression pour murs et plafonds de tous fonds usuels du bâtiment normalement absorbants (à l'exclusion des métaux et des matériaux alcalins) avant peinture, ratissage ou enduit.

Propriétés

- Bonne opacité.
- Convient particulièrement aux chantiers de haute qualité environnementale.



Brosse



Rouleau



Pistolet

CHROMATIC®



Données Environnementales et Sanitaires

■ Label Environnemental	
■ Emissions dans l'Air Intérieur (selon ISO 16 000)	Pas de composés CMR classes 1 et 2 (selon arrêté du 30/04/2009)
■ Teneur en COV (selon Directive 2004-42/CE)	■ Valeur limite UE pour ce produit (cat A/a) : 30 g/l ■ Ce produit contient au maximum 1 g/l COV ■ Les valeurs COV indiquées tiennent compte de nos colorants éventuels
■ Production	■ Toutes nos usines Françaises sont certifiées ISO 14 001 ■ Nos points de distribution sont à moins de 800 km de vos chantiers
■ Certification Construction	■ PHYLOPUR IMPRESSION est éligible aux certifications : HQE®, BREEAM®, LEED®
■ Fiche de Données de Sécurité	■ Consulter la FDS sur : - www.quickfds.fr - www.seigneurie.com
■ Fiche de Données Environnementales et Sanitaires	■ Consulter la FDES sur : - www.inies.com - www.seigneurie.com
■ Déclaration Environnementale	■ Consultable sur : www.declaration.environmentale.gouv.fr

Caractéristiques générales

Aspect en pot

Bien mélanger avant chaque utilisation. À l'ouverture Phylopur peut présenter des remontées en surface. Ce phénomène, dû à des matières premières spécifiques, disparaît après mélange du produit et n'a aucune incidence sur les performances.

Aspect du feuil sec

Mat velouté arrondi.

Teintes

- En stock : blanc.
- En machine à teinter : blanc et teintes pastel du nuancier Chromatic®.

Masse volumique

(en kg/dm³)

- 1,50 ± 0,05 (norme EUR PL 004)

Extrait sec

En poids (norme EUR PL 005) : 62 ± 2 %.
En volume (théorique) : 43 ± 2 %.

Temps de séchage

(à 23 °C - 50 % HR)

- Hors poussière : 2 heures.
- Recouvrable : 24 heures.

Rendement

9 à 11 m²/litre selon les supports.

Brillant spéculaire

≤ 6 % sous 85° d'angle

Conditionnement

3 litres et 15 litres.

Conservation

- 12 mois dans son emballage d'origine, non entamé et fermé.
- Conserver à l'abri du gel et des fortes températures.
- A utiliser dans un délai limité après ouverture (< 12 mois).

Mise en œuvre

Septembre 2019

Processus

IMPRESSION	1 couche de PHYLOPUR IMPRESSION
FINITION	2 couches de PHYLOPUR MAT ou PHYLOPUR SOIE

Les peintures à base de résines alkydes, du fait de leur mode de séchage par oxydation ont une tendance naturelle au jaunissement, particulièrement en l'absence de lumière du jour. Ce phénomène peut être accéléré par la présence de vapeurs d'ammoniacque issues de certains produits tels que nettoyeurs, colles, enduits, peintures acryliques...

Supports et fonds, préparation

Supports

- Conforme à la norme NF DTU 59.1.
- Plâtre et dérivés, enduits, neufs ou anciens recouverts ou non d'anciennes peintures en bon état.
- Les supports doivent être secs, sains et solides.

Travaux préparatoires

- Conformés à la norme NF DTU 59.1.

Applications

Matériel d'application

- Brosse.
- Rouleau polyamide texturé 12 mm.
- Pistolet.

Dilution

Prêt à l'emploi.

Nettoyage du matériel

A l'eau ou aux solvants si le produit a séché.

Précautions d'emploi

- Bien mélanger avant emploi.
- Conditions d'applications conformes à la norme NF DTU 59.1.
- Température d'application du produit et du support supérieure à 8 °C et humidité relative inférieure à 70 %.

Caractéristiques réglementaires

Classification AFNOR

- NF T 36005 : Famille 1 - Classe 4a

Hygiène et sécurité

- Produit en phase aqueuse, non soumis à étiquetage.

Informations consommateurs

- Évitez le gaspillage de peinture : faites une estimation de la quantité de peinture dont vous avez besoin.
- Refermez les emballages non terminés afin de pouvoir réutiliser la peinture.
- Réutiliser la peinture est un bon moyen de réduire l'impact environnemental des produits sur l'ensemble de leur cycle de vie.
- Éliminez le produit et son emballage dans un centre agréé. Il convient de se renseigner auprès des autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte.
- Ne jetez pas le produit à l'égout.